



**SNUipp-FSU 67**  
4, rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15  
Fax : 03 90 22 13 16  
Mail : [snu67@snuipp.fr](mailto:snu67@snuipp.fr)  
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Strasbourg, le 20 septembre 2019

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Je me permets de m'adresser à vous car nous avons été interpellés par plusieurs enseignants au sujet des rendez-vous de carrière.

En effet des collègues ont reçu pendant l'été leur rapport d'inspection sur leur boîte de messagerie professionnelle. De retour de congés, le délai d'un mois était dépassé et ils et elles ont été dans l'incapacité de faire des observations. Seule la validation est encore possible. Cet état de fait avait déjà été constaté l'an dernier.

Nous revendiquons au SNUipp-FSU le droit à la déconnexion internet des messageries professionnelles pendant les congés scolaires (et d'ailleurs aussi pendant les week-ends et le soir après certaines heures). Nous souhaiterions que le délai d'un mois soit effectif à partir de la rentrée scolaire des enseignants afin que les collègues concernés, qu'ils et elles nous aient sollicités ou non, puissent intégrer leurs observations à leur rapport d'inspection.

Que comptez-vous faire pour leur permettre de procéder à cette démarche légitime ? L'application peut-elle être ré-ouverte ? Doivent-ils et elles envoyer leurs remarques à leur inspecteur pour qu'elles soient intégrées à leur rapport d'inspection ?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez rapidement à ce dossier car le temps presse. Dans l'attente de vos décisions, veuillez croire, Madame l'Inspectrice à mon profond attachement au service public d'éducation.

Virginie Solunto

Co-secrétaire départementale du SNUipp-FSU